PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Auto Sécurité

N° D'IMPRIMÉ C 60676141

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire partiel	02/11/2026	26097030

FONCTIONS CONTRÔLÉES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE, ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE, DIRECTION, VISIBILITÉ, FEUX, DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, ESSIEUX, ROUES, PNEUS, SUSPENSION, CHÂSSIS ET ACCESSOIRES DU CHÂSSIS, AUTRE MATÉRIEL

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD

6.2.13.a.2. AUTRES OUVRANTS : Un ouvrant est susceptible de s'ouvrir inopinément ou ne reste pas fermé D

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S060C094

(9)RAISON SOCIALE : SARL TSM

(3) COORDONNÉES : 949 RUE DES ENTREPRISES
ZA NOVILLERS LES CAILLOUX
60730 SAINTE GENEVIEVE

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 060C1284

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GS-974-BY (F)	27/10/2023	27/10/2023

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1MA000071523942	N1	CTTE

Type / CNIT	Energie
N10RENCTF20C676	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

42406

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+2.6 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	4 %		6 %	
Forces verticales :	1336 daN			802 daN
Frein de service				
Forces de freinage :	439 daN	469 daN	329 daN	334 daN
Déséquilibre (<20%) :	7 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	439 daN	469 daN	329 daN	334 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 73 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 22 %				
Feux de croisement (-3 % à -1 %) : -1.4 %		-0.4 %		